

Equateur : défendons le projet Yasuni-ITT !

dimanche 14 mars 2010, par [DAVI Hendrik](#) (Date de rédaction antérieure : 11 mars 2010).

Le gouvernement de l'Équateur souhaite préserver la forêt amazonienne en refusant d'exploiter le pétrole qui s'y trouve. Il a besoin pour cela du soutien financier de la communauté internationale. Exigeons que l'Europe, notamment la France, soutienne ce projet.

Lutter contre le réchauffement climatique, préserver la biodiversité et garantir les droits des peuples indigènes, tout cela plaide pour une sauvegarde intégrale de la forêt amazonienne. Cette protection doit être organisée internationalement pour aider financièrement les pays qui en sont responsables (Brésil, Équateur, Bolivie, Venezuela). Pour l'instant, Copenhague a constitué un échec patent pour aller dans cette direction. La protection de la forêt n'est envisagée que sous l'angle de la séquestration de carbone. Pire, les mécanismes REDD+1 qui se mettront en place, ne visent pas directement la réduction de la déforestation, mais la réduction des émissions dues à la déforestation en vue de la production de crédits carbone valorisés sur le marché. La protection des forêts naturelles peut être encouragée par ce moyen, mais d'autres options souvent plus économiquement rentables, comme des plantations à haut rendement, pourront être choisies.

Heureusement, face à ces politiques de marchandisation inefficaces et dangereuses, des mouvements sociaux et le gouvernement équatorien proposent une alternative : le projet Yasuni-ITT en est un exemple. Ce projet, dont le sigle vient du nom des trois forages d'exploration qui se trouvent dans la zone (Ishpingo-Tambococha-Tiputini), se donne comme objectif de ne pas exploiter près de 850 millions de barils de pétrole situés dans le Parc Yasuní.

Cette zone contiendrait près de 20 % des réserves pétrolières du pays. Mais ce parc constitue aussi une réserve naturelle, véritable « hot spot » de biodiversité : 596 espèces d'oiseaux y sont présentes, 150 espèces d'amphibiens sont répertoriées (plus que dans les États-Unis et le Canada réunis).

Par ailleurs, la réserve est habitée par diverses communautés indigènes comme les Tagaeri, les Taromenane et les Oñamenane. Ces clans sont menacés et depuis longtemps en lutte. En 1996, la Confédération des nationalités indigènes de l'Amazonie équatorienne avait déposé une plainte devant la Cour interaméricaine des droits de l'homme, en accusant le gouvernement équatorien de l'époque et les entreprises pétrolières d'attenter aux droits de ces populations.

L'Équateur se propose donc aujourd'hui de ne pas exploiter cette ressource, alors que le pétrole constituait en 2008, 63, 1 % des exportations de ce pays. En échange, son gouvernement demande à la communauté internationale une contribution à hauteur de 50 % de la manne financière dont il pourrait disposer s'il exploitait ce pétrole. Cette proposition est une mise en pratique du principe de responsabilité commune mais différenciée pour les changements climatiques : nous sommes tous responsable mais ce sont les pays industrialisés qui ont le plus pollué la planète et en ont profité pour leur développement économique.

Le secrétaire d'État pour la Coopération économique et le développement allemand, Erich Stather, semble avoir déjà garanti le soutien de l'Allemagne. L'Europe doit suivre cette démarche. Cela constituerait un précédent important, sur lequel les peuples indigènes et les mouvements sociaux pourront s'appuyer.

Hendrik Davi

Pour en savoir plus :

<http://www.yasuni-itt.gov.ec/index.asp?language=french>

P.-S.

* Paru dans Hebdo TEAN # 46 (11/03/10).